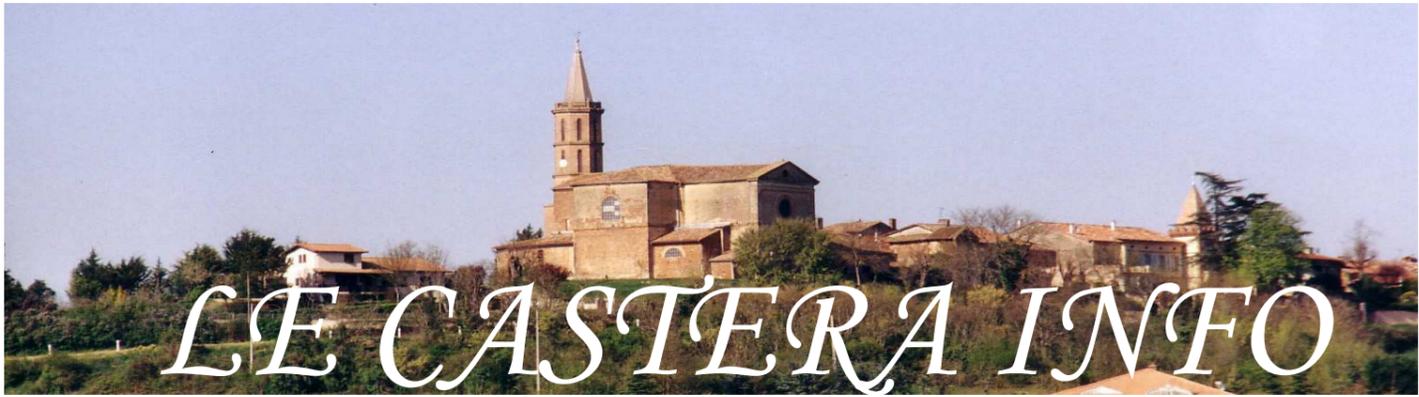
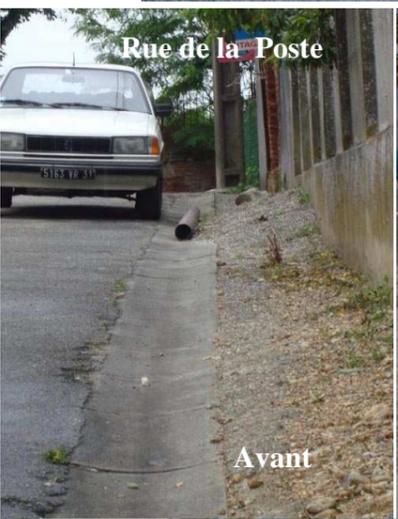


TRAVAUX DE VOIRIE



Bulletin municipal n°19

Janvier 2009



LE CASTERA INFOS

**BULLETIN MUNICIPAL
JANVIER 2009 - Numéro 19**



MAIRIE DE LE CASTERA

Téléphone : 05 61 85 65 59
Télécopie : 05 61 85 28 11
mairie.le.castera@wanadoo.fr

Permanence de M. Le Maire
Mercredi de 17 h 30 à 19 h 00
Vendredi de 14 h 30 à 17 h 00

Directeur de la publication :
Yvan Gonzalez

Rédaction :
Céline Sabaut
Christian Bournazel
« Résultat de l'enquête » par J. Debacq
« Le Chant des Rainettes »
par S. Delaux et M.C Simion
Association « Le cyclo-club castérois »
Association « La Pétanque castéraise »
Association « Raconte moi.... »

Photos :
Céline Sabaut
Yvan Gonzalez

Imprimeur :
CONTIGRAPH 81

SOMMAIRE

- 3 MOT DU MAIRE**
- 4 - 5 ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL**
- 6 RESULTAT DE L'ENQUETE**
- 7 - 8 VIE ASSOCIATIVE**
 - ◆ Calendrier des permanences du bus pour l'économie et l'emploi
 - ◆ Le Saviez-vous ?
- 9 A VOTRE SERVICE**
- 10 - 12 VIE LOCALE**
 - ◆ Etat civil
 - ◆ Le chant des rainettes
 - ◆ Vide grenier et fête des associations
 - ◆ Le village fête ses aînés
 - ◆ Travaux de voirie

ÇA S'EST PASSÉ AU CASTÉRA...

VIDE GRENIER & FÊTE DES ASSOCIATIONS



LE VILLAGE FÊTE SES AÎNÉS



C'était une première, ce samedi 20 décembre, le C.C.A.S de Le Castéra a convié les aînés du village à une après-midi festive sous le signe du plaisir et de la convivialité. Nos aînés furent accueillis au son de l'accordéon de Manu par les membres du C.C.A.S

Au menu, galette des rois, petits gâteaux et cidre pour le plus grand plaisir des gourmands. L'après-midi fut enrichie par la présence des enfants de l'Association Périscol qui ont offert une prestation de danses du Moyen Age et des chants de Noël.

La prestation de Tim & Charlène, magiciens, qui sur scène, a retenu l'attention de tous par divers numéros très pertinents.

Un coup de chapeau aux bénévoles, aux enfants, qui ont organisé ce moment de détente fort apprécié. Une heureuse initiative à renouveler pour le plus grand plaisir de tous.



VIE LOCALE

ETAT CIVIL

Naissances

Victor BALAUZE, le 3 septembre 2008
Lou LEVASSEUR, le 24 septembre 2008
Joséphine GOBERT, le 7 décembre 2008
Manon MINARD, le 8 janvier 2009

Mariage

Christine LASGUES et David PAU,
Le 9 août 2008

Décès

Madeleine LHEURE, le 6 juillet 2008
Marie COURDOURNAC, veuve LOVICONI, le 22 août 2008



LE CHANT DES RAINETTES

Comme dit la chanson : « Toute la pluie tombe sur moi »...et c'est bien le cas ! Voici la suite du relevé 2008.

Mois	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
Mm en moyenne*	59	45	54	61	61	59	67	725
Larmont 2008	75	28	54	32	69	117	71	736
En Busquère 2008	77	27	60	28	72	117	76	819

*moyenne des relevés effectués à En Busquère depuis 1980. Rappel 1mm=1 litre de pluie/m².

Nous n'avons pas eu un été caniculaire, en revanche il a été particulièrement orageux, mais pas des plus pluvieux : beaucoup de bruit dans nos vallées mais peu de dégâts !

Cependant les précipitations relevées cet automne sont importantes. Novembre est le second mois le plus pluvieux après celui de 1996 avec 179 mm. Le cumul des précipitations n'a pas été aussi important depuis 2002, seul 2004 dépassait la moyenne avec 785 mm.

Les pluies quasi quotidiennes de la fin octobre à la mi décembre ont rendu les moissons de maïs et de sorgho difficiles voire impossibles à certains endroits. Les semis de céréales ont du mal à être réalisés. La douceur de ces derniers mois cédera-t-elle sa place au froid hivernal ?

EDITO

La première année de notre mandat va bientôt s'achever. Quel en est le bilan ? Mis à part la signalétique, les travaux de voirie du pool 2007/2008 sont terminés. Le village, cœur de notre commune, a connu une cure de jouvence, il en avait bien besoin. Les photos de la couverture de ce bulletin en attestent.

Les places de La Halle et de Labarte ont été entièrement rénovées ainsi que l'entrée du village et toutes les rues et ruelles fortement détériorées sans parler de la pose de caniveaux qui faciliteront l'évacuation des eaux usées derrière le bar et dans la rue de l'église. La porte arrière de la salle des fêtes, qui est devenue la porte d'entrée, a été changée avec l'installation d'une marquise qui permettra aux fumeurs de s'abriter par mauvais temps.

Du côté de l'église, la toiture a été entièrement remaniée, les travaux de zinguerie qui avaient été suspendus vont pouvoir reprendre. Le hameau de Larmont n'a pas été oublié. Le parking est pratiquement terminé, il ne manque que l'éclairage du terrain de boules.

Cinq ralentisseurs ont été installés sur des voies communales répondant à la demande des usagers. Trois autres sont prévus au pool routier 2009/2010. Des panneaux « ralentir enfants » vont être posés Chemin de La Trappe et Route de Menville ainsi que deux panneaux « Ecole Jean-Louis Etienne » sur la route départementale à l'entrée et à la sortie du village.

Les autres travaux de voirie ont consistés à restaurer le chemin de Bellegarde et le chemin de Saint Pé, à buser la route d'En Hérre sur une longueur de 280 mètres et à la mise en place d'un îlot de sécurité route de Lasserre.

Plus de 1 km de fossé a été curé. Un plan de programmation de curage de fossés va d'ailleurs être inscrit sur les prochains pools routiers, mais il faudra plusieurs années pour nettoyer tous les fossés qui longent les 20 kms de voies communales et les 10 kms de chemins ruraux.

Comme je vous l'avais indiqué dans *Le Castéra Info* de Juin 2008, le PLU arrêté en Novembre 2007, par l'ancienne municipalité, devait être réexaminé, compte tenu de son rejet par les Services de l'Etat. Le démarrage de ce travail restait dépendant du résultat des négociations avec les propriétaires privés ayant vendu le terrain à la Communauté des Communes pour la construction du futur groupe scolaire. Ces négociations portaient sur l'étendue de parcelles que ces propriétaires privés pourraient offrir à la construction. L'étendue proposée par la municipalité pour ces parcelles, correspondant au maximum des directives de la Direction Départementale de l'Équipement, n'a pas, à ce jour, été acceptée par les intéressés.

Aussi avons-nous décidé, sur les conseils avisés de la D.D.E, de continuer l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme avec l'aide d'un nouveau bureau d'études. Ce B.E. aura la mission d'envisager un emplacement alternatif concernant l'implantation du groupe scolaire Jean Louis Etienne, pour ne pas retarder encore un peu plus sa construction.

Du côté du milieu associatif, le vide grenier du 28 septembre associé à la fête des associations a connu un vif succès. Le Centre Communal d'Action Sociale a organisé un après midi récréatif le 20 décembre, qui a permis de rassembler les jeunes et les moins jeunes autour d'un goûter et d'un spectacle de magie. Le 17 janvier toutes les associations communales ont été conviées par la municipalité à présenter leurs activités aux nouveaux habitants de notre commune lors d'un apéritif de bienvenue. Merci et bravo à tous, bénévoles et élus, qui ont contribué à la réussite de ces manifestations. Enfin nous souhaitons une longue vie au nouveau Comité des fêtes qui vient d'être créé officiellement.

Les affaires scolaires ou encore l'adhésion de notre communauté de communes au pays Girou Tarn Frontonnais, compétences de la Communauté des Communes, sont développées dans le bulletin intercommunal qui sera diffusé prochainement.

Les employés municipaux et les tous élus se joignent à moi pour vous souhaiter nos meilleurs vœux pour une année chaleureuse et solidaire.

Yvan Gonzalez

Cyclo Club Castérois

Le Cyclo Club Castérois a tenu son assemblée générale le 13 décembre 2008 pour clôturer une saison bien remplie. Pour 2009 la saison va commencer par une mise en place d'un calendrier pour nos sorties hebdomadaires dans des clubs comme nous, affiliés à la FFCT (fédération française de cyclotourisme) ou nos sorties club. La date la plus importante, est la randonnée annuelle du club qui propose 3 circuits. Cette année, la randonnée aura lieu le dimanche 17 mai. A cette occasion venez découvrir le cyclotourisme et le club. Une sortie familiale est prévue au mois de juin.



Association « Raconte moi... »



L'association « Raconte moi... » vous informe que les personnes qui le souhaitent, peuvent se procurer le livre « Raconte moi Le Castéra (Larmont – Pradère) » : magnifique livre historique concernant les trois paroisses Castéra, Larmont et Pradère et couvrant les événements qui se sont déroulés sur plusieurs siècles, auprès de Georges Aubrespin – 1159 route de Cadours ou par tél. : 05 61 85 99 07. Prix de l'ouvrage : 15 euros.

Également en vente, des enveloppes postales comportant deux belles vues de notre village au prix de 4 euros le lot de 20 enveloppes.



Accueil des nouveaux habitants

Samedi 17 janvier, la municipalité a convié les nouveaux habitants à un apéritif de bienvenue. Après le discours du maire, les responsables des associations communales et même intercommunale, qui avaient été invités, ont présentés leurs activités sur fond de diaporama.

Cette première manifestation qui s'est terminée autour d'un buffet a réuni plus de cinquante personnes qui ont pu ainsi échanger et se connaître directement.

Avant leur départ une plaquette d'information, qui sera d'ailleurs diffusée à l'ensemble de la population, a été remise à tous les invités.

Si vous venez d'emménager depuis 2008/2009 dans notre commune, merci de vous inscrire à la Mairie.

Règlement de la salle des fêtes et du gazou :

Un nouveau règlement de la salle des fêtes et du gazou a été établi et entrera en application le 1^{er} janvier 2009.

La salle des fêtes : des modifications ont été apportées concernant l'entrée de la salle des fêtes, le stationnement des véhicules à l'entrée du village..... Désormais une caution de 150€ sera demandée à tout preneur.

Pour le gazou : une caution de 50 euros sera demandée lors de la location de la salle dans le cadre d'activités festives.

Choix du locataire du logement communal :

Plusieurs demandes ont été reçues en mairie pour occuper le logement communal situé place de la mairie et qui se libérera le 31 janvier 2009. Le conseil municipal a décidé d'attribuer, à l'unanimité, le logement à un résident de la commune.

Demande de subvention de l'association « Piste et rencontres » :

Le rallye des Gazelles exclusivement féminin se déroulera au Maroc au mois de mars 2009. L'équipage composé de Myriam Mazzuchini et de Valérie Pasqualini résidente de notre commune ont demandé par courrier adressé à la mairie un soutien financier dans le cadre d'une action humanitaire qu'elles souhaitent associer à ce rallye.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote le versement d'une subvention d'un montant de 200 euros au nom de l'association « Piste et rencontres ».



Monsieur le Maire autorise le stationnement d'un taxi sur notre commune. Madame Larre Larrouy peut exercer l'activité d'exploitant taxi à partir du mois de mars 2009.

L'étude de raccordement du hameau de Larmont à la station d'épuration de Lévigac/Save sera effectuée par la DDAF.

Une lettre va être adressée à la Société SCREG pour terminer les travaux de voirie, notamment la signalétique.

Prêt de tables et de bancs aux particuliers: Décision de n'accorder ces prêts qu'à condition que les particuliers concernés aident l'employé municipal à charger et décharger ces tables et ces bancs, avant et après le prêt.

Des pétitions dénonçant une vitesse excessive des véhicules circulant sur la route de Menville ainsi que sur le chemin du Peyré transmises à l'ancienne municipalité étaient restées sans réponse.

Pour répondre à ces demandes des ralentisseurs ont été installés route de Menville, Route du Peyré ainsi que chemin de la Trappe. Trois autres ralentisseurs sont prévus au pool routier 2009-2010.

La pose de panneaux « Ralentir enfants » sur les chemins de La Trappe et Route de Menville ainsi que deux panneaux « École Jean-Louis Etienne » sur la RD24 a été approuvée à l'unanimité.

L'association Périscol remercie la mairie pour l'utilisation à titre gracieux du jardin jouxtant la salle soleil. L'association demande de clôturer ce jardin et d'y placer une cabane pour les enfants.

Un courrier a été envoyé à la Présidente détaillant les conditions de l'accord donné par le conseil municipal.

Communauté des Communes

La communauté des communes a adhéré au Pays Girou Tarn Frontonnais. Cette adhésion sera détaillée dans le prochain bulletin de la Communauté des Communes.

Une nouvelle commission sur le thème du « Tourisme Environnement » a été créée.

Projet église : A la demande des usagers la réhabilitation de la salle de la « sacristie » est en cours.

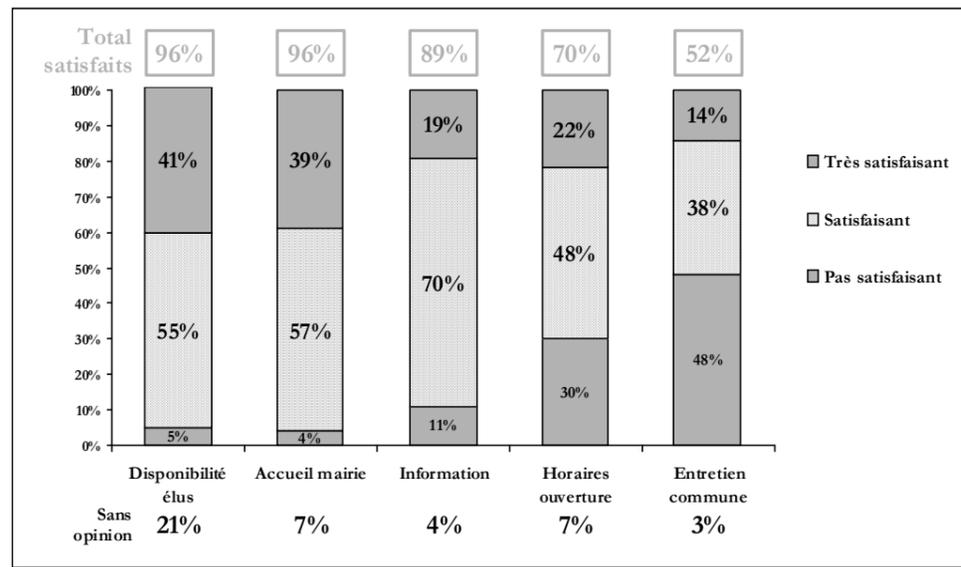
Mairie : L'agencement des bureaux de la mairie sera examiné par la commission bâtiments.

Les employés communaux utilisant des machines de type tronçonneuse, débroussailleuse... doivent passer un examen d'aptitude pour le maniement de ces outils. Prévoir également les équipements vestimentaires liés à ces activités.

RESULTAT DE L'ENQUÊTE

Nous avons inséré un questionnaire dans « Le Castéra Info n°18 » afin de collecter l'opinion des habitants de la commune sur l'accueil en mairie, les horaires d'ouverture du secrétariat, l'entretien de la commune et l'information fournie par la municipalité.

Vous avez été 32 à répondre à ce questionnaire – Ce n'est pas un nombre considérable, mais cependant suffisant pour en tirer des tendances générales.



Presque toutes les personnes ayant répondu sont satisfaites de la disponibilité des élus et l'accueil en mairie – c'est un résultat très encourageant, bien que certains d'entre vous aient indiqué le souhait d'un meilleur accueil, téléphonique notamment.

La municipalité obtient un retour positif sur l'information fournie aux habitants, notamment grâce au *Castéra Info* que vous êtes nombreux à apprécier. Il y a un petit bémol cependant quant à la qualité de l'orthographe. Nous y travaillons !

La majorité est satisfaite avec les horaires d'ouvertures de la mairie. Cependant, beaucoup demandent que le secrétariat soit ouvert le vendredi après-midi. Ce créneau semble plus pratique pour ceux qui travaillent en ville. En l'absence de la secrétaire de mairie une permanence est assurée le mercredi soir et le vendredi après midi et/ou en téléphonant au 06-27-61-09-09 en cas d'urgence. Dès lors que le centre de gestion aura proposé une secrétaire de mairie de remplacement, le secrétariat de mairie sera ouvert tous les jours du lundi au vendredi

Enfin, le sondage a permis d'identifier un manque de satisfaction quant à l'entretien de la commune. Les principales insatisfactions sont liées à l'entretien des bas-côtés des routes, le balayage des rues dans le Bourg et à Larmont, et aux containers à ordures et emballages recyclables. Les ordures ménagères, ainsi que la voirie sont de la compétence de la CCCC. La commune pourrait bien évidemment remplir ponctuellement ces tâches mais le maire n'est pas et ne peut pas être assuré puisqu'il n'a pas ces compétences. Sa seule responsabilité serait mise en cause en cas d'accidents. Par contre une attention particulière sera apportée à l'entretien de la commune.

Ce sondage nous est très utile pour « prendre la température » de la commune vis-à-vis du travail accompli par la municipalité. Nous souhaitons remercier toutes les personnes qui ont pris le temps de remplir le questionnaire.

VIE ASSOCIATIVE



Marion VIGNERES/ Florent BELOTTI / Lucas SABAUT

La Pétanque Castéraise

Bilan plus que positif pour cette saison 2008 puisque nous nous sommes vu attribuer la 8ème place au challenge de fidélité sur les 25 clubs du secteur, ce qui est très bien.

En ce qui concerne l'école de pétanque des jeunes, c'est une grande réussite puisque nous avons eu 12 enfants fidèles toute l'année, et en terme de résultats, une de nos équipes a été vice championne secteur minimes 2008 (voir photo).

Pour cette saison 2009, chez les seniors l'objectif majeur sera les championnats de début de saison, nous allons tenter de jouer la montée en deuxième Division. De continuer aussi à essayer de jouer les premiers rôles lors des qualificatifs et de faire bonne figure toute l'année dans les divers concours du secteur.

Nous envisageons, cet été, de faire des concours nocturnes ouverts à tous les habitants de notre commune, nous vous en informerons au moment voulu.

En ce qui concerne les jeunes, nous allons continuer les entraînements le samedi matin car le travail portant ses fruits nous espérons faire mieux cette saison.

A ce sujet, nous recrutons tous les enfants qui veulent s'initier ou se perfectionner à ce sport, ils seront les bienvenus.

« On ne change pas une équipe qui gagne ! », aussi le Président Jérôme Belotti et toute son équipe, se sont vu renouvelés dans leurs fonctions lors de notre assemblée. Nous continuerons donc de dynamiser notre petit club en créant une vraie osmose entre les jeunes et les moins jeunes, pour rivaliser avec d'autres grands clubs mais surtout pour prendre plaisir à jouer sous les couleurs du CASTERA.

Pour tous renseignements et inscriptions : Jérôme Belotti au 06 83 34 94 89



Un nouveau Comité des Fêtes !



Grâce à la rencontre de quelques habitants s'est créée une nouvelle équipe autour de Pascal Van Heuversnyn, élu Président du Comité des Fêtes.

Tout en respectant la tradition, instaurée par les anciens membres, cette nouvelle équipe souhaite redonner un nouvel élan au Comité des Fêtes, en programmant des manifestations, pour l'année 2009.

Le Comité des Fêtes lance donc un appel à toutes les bonnes volontés (petits et grands) pour venir renforcer l'équipe et pour, éventuellement, donner un petit coup de main pour l'organisation des futures manifestations. Même si vous ne disposez que d'une heure ou deux, vous pouvez être utile. N'hésitez pas à **contacter Pascal Van Heuversnyn au 05 61 06 16 93.**

A noter : la fête locale aura lieu le vendredi 1er mai, samedi 2 mai et dimanche 3 mai